

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### Arrêté du 30 mars 2022 portant nomination des membres du conseil d'orientation et de perfectionnement du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information

NOR : MENE2206793A

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports en date du 30 mars 2022, sont nommés membres du conseil d'orientation et de perfectionnement du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI) :

1° Au titre du 1° de l'article D. 314-101 du code de l'éducation, en qualité de représentants des pouvoirs publics :

- M. Serge BARBET, directeur délégué, Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information ;
- M. Audran LE BARON, directeur du numérique pour l'éducation, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
- Mme Anne-Sophie BARTHEZ, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
- Mme Katia BÉGUIN, rectrice de la région académique Centre-Val de Loire, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, présidente de la Conférence des recteurs ;
- M. Olivier BROCHET, directeur, agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- Mme Camille DEBEUGNY, chargée de mission parentalité numérique et information des familles, direction générale de la cohésion sociale, ministère des solidarités et de la santé ;
- Mme Isabelle FÉROC DUMEZ, directrice scientifique et pédagogique, Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information ;
- M. Édouard GEFFRAY, directeur général de l'enseignement scolaire, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
- M. Jean-Baptiste GOURDIN, directeur général des médias et des industries culturelles, ministère de la Culture ;
- M. Jean-Marc MERRIAUX, directeur, mission laïque française ;
- Mme Marie-Caroline MISSIR, directrice générale, réseau Canopé ;
- Mme Clélia MORALI, déléguée à la communication, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
- M. Pierre-François MOURIER, directeur, France éducation international ;
- M. Raphaël MULLER, recteur de l'académie d'Amiens ;
- M. Michaël NATHAN, directeur, service d'information du gouvernement ;
- Mme Nathalie NIKITENKO, déléguée aux relations européennes et internationales et à la coopération, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;
- Mme Caroline PASCAL, cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;
- Mme Emmanuelle PÉRÈS, déléguée interministérielle à la jeunesse, directrice de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative ;
- M. Jean-Noël TRONC, directeur général, centre national d'enseignement à distance
- Mme Valérie BADUEL, directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

2° Au titre du 2° de l'article D. 314-101 du code de l'éducation, en qualité de représentants du système éducatif :

- Mme Justine ATLAN, directrice générale, e-Enfance ;
- Mme Oriane BEZERT, déléguée générale, Jets d'encre ;
- M. Bruno BOBKIEWICZ, secrétaire général, SNPDEN ;
- M. Etienne BUTZBACH, vice-président, Ligue de l'enseignement ;
- M. Dominique CARDON, directeur, Médialab Sciences Po ;
- Mme Sylvie CAROFF, membre du conseil national, syndicat national des collèges et des lycées ;

- M. Jean-Baptiste CLERICO, directeur national, CEMÉA ;
- Mme Huguette DEBROUWER, présidente, fédération OCCE ;
- Mme Marie-Laure DENIS, présidente, commission nationale de l’informatique et des libertés ;
- Mme Carla DUGAULT, co-présidente, FCPE ;
- Mme Claire HÉDON, défenseure des droits ;
- Mme Isabelle FÉROC DUMEZ, maître de conférence, université de Poitiers ;
- Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES, coprésidente, conseil national du numérique ;
- Mme Aline NOËL, SGEN-CFDT ;
- Mme Catherine NOVEL, présidente, APDEN ;
- Mme Irène PEQUERUL, déléguée générale, fédération nationale des Francas ;
- M. Emmanuel POUPARD, premier secrétaire général, syndicat national des journalistes ;
- M. Vincent SÉGUÉLA, secrétaire général, fédération Léo Lagrange ;
- M. Thierry TIRABI, vice-président, syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur ;
- Mme Stéphanie de VANSAY, conseillère nationale du secteur éducation et société, UNSA Éducation ;
- Mme Véronique VIALE, présidente, PEEP.

3° Au titre du 3° de l’article D. 314-101 du code de l’éducation, en qualité de représentants des professionnels de l’information et de la communication :

- M. Jean-Christophe BOULANGER, président, syndicat de la presse indépendante d’information en ligne ;
- M. Christophe DELOIRE, secrétaire général, Reporters Sans Frontières ;
- M. Louis DREYFUS, président, conseil d’administration de l’ESJ Lille ;
- M. Marc EPSTEIN, président, La chance - Diversité dans les médias ;
- Mme Delphine ERNOTTE, présidente, France Télévisions, présidente de l’Union Européenne de Radio-Télévision ;
- M. Albéric de GOUVILLE, président, Maison des Journalistes ;
- M. Antoine GUÉLAUD, directeur des opérations spéciales, groupe TF1 ;
- Mme Sandra LAFFONT, présidente, Entre les lignes ;
- M. Patrick LAMASSOURE, président, Cartooning for Peace ;
- M. Christophe SCHALK, président, syndicat des radios indépendantes ;
- Mme Julie LORIMY, directrice générale, syndicat des éditeurs de la presse magazine ;
- M. Éric LUCAS, délégué national à l’éducation et la jeunesse, syndicat national des Radios Libres ;
- M. Roch-Olivier MAISTRE, président, ARCOM ;
- M. Claude PALMER, président, confédération nationale des radios associatives ;
- Mme Evelyne PÂQUIER, directrice adjointe en charge de la promotion et de l’enseignement du français, TV5 Monde ;
- M. Bruno PATINO, président, ARTE ;
- M. Pascal RUFFENACH, président, Alliance pour l’éducation aux médias ;
- Mme Marie-Christine SARAGOSSE, présidente, France Médias Monde ;
- M. Laurent VALLET, président, Institut national de l’audiovisuel ;
- Mme Sibyle VEIL, présidente, Radio France ;
- Mme Corinne VORMS, directrice du développement des marques, Bayard Jeunesse.

Mme Nathalie SONNAC, professeure des universités, présidente du comité d’éthique pour les données d’éducation, ancienne membre du conseil supérieur de l’audiovisuel, est nommée présidente du conseil d’orientation et de perfectionnement du Centre de liaison de l’enseignement et des médias d’information.